Publié le 24 juillet 2014.

Dernière modification: 18 août 2024.

www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS (1909-1919)

1909 : Bunge (Anvers) et Banque de l'Union parisienne = co-fondateurs.

(Le Capitaliste, 11 novembre 1909)

On a introduit mardi, sur le marché de Paris, les actions de la Société financière des caoutchoucs.

Cette compagnie est une société anonyme belge, constituée le 8 juillet 1909, à Anvers, au capital de 3.100.000 fr., porté depuis à 10 millions de francs par le conseil d'administration, en vertu des pouvoirs spéciaux qui lui ont été conférés à ce sujet par l'article 6, paragraphe 2 des statuts.

Ce capital est représenté par 100.000 actions de 100 fr., entièrement libérées.

L'objet de cette société est la reprise de l'actif et du passif d'un syndicat de plantations de caoutchoucs et la continuation de ses opérations sur une base élargie.

Il n'a pas été créé de parts de fondateur ni d'actions d'apport. Le portefeuille du syndicat de plantations de caoutchoucs a été repris à des cours très sensiblement inférieurs aux cours actuels.

La Société financière des caoutchoucs a pour but :

- 1° Toutes opérations sur valeurs immobilières et mobilières, principalement sur les valeurs de plantations de caoutchoucs.
- 2° Elle peut recevoir en dépôt des titres et faire toutes opérations et tous actes de surveillance auxquels la possession de ces titres peut donner lieu, effectuer toutes opérations commerciales ou financières qui seront relatives à celles sus indiquées, et, d'une manière générale, toutes opérations faisant partie de l'activité normale d'un établissement de banque.

S'intéresser par voie d'apports, participations, [etc.]

Société financière des caoutchoucs (Le Capitaliste, 18 novembre 1909)

Aux renseignements que nous avons donnés il y a huit jours sur la Société financière des caoutchoucs dont les titres viennent d'être introduits sur notre marché, nous devons ajouter que le conseil d'administration de la Société est ainsi composé :

MM. Ed. Bunge, de MM. Bunge et C°, Anvers, président ; N. Arnold, directeur général au ministère des colonies, Bruxelles ; Ernesto A Bunge, de MM. Ernesto A. Bunge et J. Borne, Buenos-Ayres; Jules C. Bunge, de MM. Bunge et C°, Amsterdam; Ed. Chenevière, de MM. Chenevière et C°, administrateurs de l'Union financière de Genève, Genève ; Maurice de Lagotellerie, négociant à Paris ; Auguste de Lantsheere, banquier à Bruxelles : Hon. Ev. Feilding, président de la Kuala Lumpur Rubber Company, Limited, Londres; Willy Friling, fondé de pouvoirs de MM. Bunge et C° Anvers; Émile

Grisar, de MM. Grisar et C°, Anvers ; Alfred Grisar, administrateur de sociétés, Anvers ; W. F. de Bois Maclaren, président de la Serdang Central Plantation, Limited, Londres ; M. S. Parry, administrateur de Kuala Lumper Rubber Company, Limited, Londres ; Charles Poirson ¹, de la Banque de l'Union parisienne, Paris ; C.-J den Tex Bondt, de MM Determeyer, Weslingh et Zoon, Amsterdam ; Herbert Wright, ci-devant Controller Government Experiment Station Ceylan, à Londres.

Nous rappelons que le service des titres est fait : à Anvers, par la Banque d'Anvers et la Banque de Reports, de Fonds publics et de Dépôts ; à Bruxelles, par la Société générale de Belgique [SGB] ; à Paris, par la Banque de l'Union parisienne ; à Genève, par l'Union financière de Genève, qui sont chargées du paiement des coupons.

Maurice de LAGOTELLERIE

Né le 31 août 1874 à Dieppe. Fils du baron Frédéric Shears de Lagotellerie et de Ida de Lacoste de Belcastel.

Frère d'Isabelle de Lagotellerie (1872-1934), mariée à Jules Lefaivre, diplomate, fils d'Albert, diplomate. Parents de Paul Lefaivre, diplomate.

Ingénieur, il accompagne en 1902 Lazare Weiller dans sa mission aux États-Unis d'Amérique.

Administrateur de la Cie française des câbles télégraphiques, il épouse en 1903 Anne-Marie Crouan, fille d'un armateur nantais, et développe une importante maison d'exportation de cacao et caoutchouc à Manaus (Brésil).

On le retrouve censeur de la Banque française pour le commerce et l'industrie (BFCI) (1904), administrateur de la Société financière des caoutchoucs (1909) et de la Tandjong Malim Rubber (Malaisie), président des Abattoirs de Para au Brésil (1910-1913), administrateur de la Société française des automobiles Jellinek-Mercedes, puis de la SIPEF (Plantations et finance, d'Anvers) et de la SICAF (Indochine).

Décédé le 24 mars 1928 à Aix-en-Provence.

(Notice établie avec le concours de Corinne Krouck).

Société financière des caoutchoucs (*Le Capitaliste*, 25 décembre 1909)

Nous avons déjà dit que la Société financière des caoutchoucs, dont les actions ont eu, aux environs de 128 fr., des transactions fort actives dès leur apparition sur le marché, a repris l'actif et le passif d'un syndicat de plantations de caoutchouc et qu'elle a pour obiet la continuation des opérations de ce syndicat sur une plus large base.

Bien que la création de la société ne remonte pas au delà du mois de juillet dernier, il ne s'agit pas, en effet, d'une affaire essentiellement nouvelle et livrée à tous les aléas du début.

En 1904, c'est-à-dire longtemps avant que le public eût entendu parler de plantations de caoutchouc, MM. Bunge et C°, une des plus puissantes maisons d'Anvers, d'accord avec la Banque de l'Union parisienne, l'Union financière de Genève et plusieurs autres participants de nationalités diverses, avaient eu l'idée de créer, sous le nom de « Syndicat de plantations de caoutchouc », un organisme destiné principalement à suivre les plantations déjà existantes, étudier ces affaires et s'y intéresser.

¹ Charles Poirson (1873-1936) : directeur de la Banque de l'Union parisienne, son représentant dans une douzaine de sociétés, en particulier comme président de la SICAF. Voir encadré.

Ce syndicat, dont le capital primitif était de 7.500.000 fr., divisé en 30 parts de 250.000 fr. chacune, dut l'augmenter peu après, l'État du Congo, alors propriété du roi des Belges, ayant exprimé le désir d'entrer dans l'affaire afin de profiter, en tant que pays producteur de caoutchouc, des études, rapports et dossiers créés ou devant être créés. Le capital du syndicat fut donc porté à 7.750.000 fr., sur lesquels il ne fut jamais appelé que 15 %.

Pendant quatre années, le comité de direction du syndicat travailla en silence, établit des rapports suivis avec tous les pays producteurs, envoya de nombreuses missions en Malaisie, dans les Indes néerlandaises, se documenta, en un mot, et constitua des dossiers sur toutes les affaires importantes, s'intéressant à plusieurs d'entre elles, et cela jusqu'au moment où, preuves en mains, il put se convaincre de l'avenir réservé à tous ceux qui participeraient en temps voulu à des affaires de plantations de caoutchouc sainement constituées et bien dirigées.

Mettant donc à profit l'expérience qu'il avait patiemment acquise, le comité de direction se décida à transformer le syndicat en un organisme plus stable avec des moyens d'action plus étendus, et c'est ainsi que fut créée la Société financière des caoutchoucs, au capital de 10 millions de francs entièrement versés, capital souscrit de suite par tous les membres primitifs du Syndicat des plantations de caoutchouc, dont le ministère des colonies de Belgique, en tant qu'héritier, pour ainsi dire, de l'État du Congo, maintenant colonie belge.

Étant donné que les nouveaux actionnaires de la Société financière des caoutchoucs étaient les mêmes que les anciens participants du Syndicat des Plantations, il ne fut question ni d'apports, ni de commissions d'aucune espèce, ni d'actions de dividende, ni de parts de fondateur. Un bilan fut établi dans lequel le portefeuille du syndicat fut évalué à environ 10 % au-dessous des cours du marché et racheté à ce prix par la Société financière des caoutchoucs.

La constitution de cette Société est donc exempte de charges.

L'inscription au *Bulletin annexe du Journal officiel*, prévue par la loi de 1907, a paru le 25 octobre dernier.

Société financière de caoutchoucs (Le Journal des finances, 6 août 1910)

On annonce que cette société vient de participer à la fondation à Anvers de la Kuang Rubber Plantations, société anonyme au capital de 2.000.000 de francs. Elle a reçu en rémunération de ses apports 7.270 actions de 50 francs, entièrement libérées et souscrit, en outre, 12.480 actions, également de 50 fr.

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE Assemblée générale des actionnaires du 6 mai 1911 (Le Capitaliste, 18 mai 1911)

La Société financière des caoutchoucs, que nous avons constituée en 1909, a participé à la formation, à Londres, de l' « Eastern International Rubber and Produce Trust Limited » dans le conseil duquel nous sommes également représentés et qui s'occupe surtout de plantations en Orient, particulièrement de celles de caoutchouc, de thé et de café.

Avec le concours de la Société financière des caoutchoucs, nous avons introduit à Paris et à Anvers une série française de 100.000 actions de ce Trust, entièrement libérées.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS Exercice 1909-1910

Assemblée générale du 14 juin 1911 (L'Information financière, économique et politique, 23 juin 1911)

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS à messieurs les actionnaires de la Société financière des caoutchoucs

Messieurs,

Conformément à l'article 36 de nos statuts, nous vous avons convoqués aujourd'hui pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de notre premier exercice social. Ainsi que vous le savez, cet exercice comprend la période écoulée ente la constitution de notre Société et le 31 décembre 1910.

Avant de procéder à l'examen du bilan et du compte de Profits et pertes, nous croyons utile de vous retracer en quelques mots l'origine de notre Société et de vous indiquer son but et ses moyens d'action.

La Société financière des caoutchoucs fut constituée, le 9 juillet 1909, au capital de 3.100.000 francs, pour reprendre l'actif et le passif du Syndicat des plantations de caoutchouc et pour donner à cet organisme, en le transformant, l'ampleur que comportait, dans l'esprit de ses fondateurs, l'avenir incontestable de la culture des arbres à caoutchouc.

Le Syndicat des plantations de caoutchouc, constitué en 1906, était la réunion d'éléments unis dans la pensée de l'importance des plantations au point de vue de la production de l'article mondial qu'est le caoutchouc. Tous les syndicataires, à cette époque déjà, entrevoyaient le grand avenir de cette industrie nouvelle ; chacun y apportait son concours pour en hâter le développement. Il y avait des établissements financiers de premier ordre, belges et étrangers, des personnalités dévouées à l'idée, un gouvernement même, celui de l'État indépendant du Congo, aujourd'hui colonie belge, qui, dans une sage prévoyance, tenait à suivre le développement d'une industrie qu'il espérait transplanter sur ses territoires, il y avait les pionniers du mouvement apportant le fruit de leurs multiples voyages d'exploration et d'observation. Ce sont les services de ceux-ci surtout que nous tenons à mentionner ici.

Peu après sa constitution, le capital de la Société financière des caoutchoucs fut porté à 10 millions de francs, chiffre auquel il se trouve encore maintenant.

Grâce à cette augmentation de capital, notre société a pu poursuivre le but qu'elle s'était tracé et qui est clairement défini dans l'article 3 des statuts. Dans ses grandes lignes, il est plus spécialement celui de se former un portefeuille, d'acheter des plantations et d'en faire apport à des sociétés anonymes créées par elle, ou de les développer d'abord et d'en faire apport ensuite.

Pendant tout le cours de notre premier exercice, notre activité s'est portée à la fois sur des opérations susceptibles de nous donner des résultats immédiats (émissions, participations dans les émissions, achat et revente de titres, etc.), et sur des opérations que nous pourrions qualifier de longue haleine.

Il convient, Messieurs, de mentionner ici l'accord conclu par nous avec l'Eastern International Trust, de Londres, auquel, en échange d'un droit similaire, nous avons concédé la faculté de participer, dans une certaine mesure, dans toutes nos affaires. Plusieurs de nos administrateurs faisant partie de son conseil, comme plusieurs des leurs

sont devenus nos collègues, nous profitons de leur expérience comme eux de la nôtre. Nous avons eu maintes fois l'occasion de constater les avantages réels résultant pour nous de cet arrangement. Nous rendons volontiers hommage aux excellentes qualités de nos amis anglais, à la correction, toujours empreinte de cordialité, de leurs procédés.

Vous comprendrez aisément que notre Société n'a pas été créée pour faire des spéculations en Bourse; nous sommes certes bien placés pour pouvoir estimer en pleine connaissance de cause la valeur intrinsèque d'une action de plantations et nous reconnaissions volontiers que le souci de nous créer un portefeuille d'actions sérieuses nous a souvent conduits à acheter un titre lorsque son prix nous paraissait inférieur à sa valeur réelle, quitte à le revendre si un mouvement temporaire portait son cours à un niveau que nous estimions exagéré. Une partie des bénéfices de l'exercice actuel provient de ces opérations, mais nous espérons que vous nous approuverez d'avoir établi comme règle générale de ne pas nous occuper, pour la constitution de notre portefeuille, de la tendance de la Bourse ou de la matière première; notre portefeuille est composé de titres achetés à des cours qui, tôt ou tard, devront, à notre avis, et même avec le prix du caoutchouc très bas, constituer des placements très rémunérateurs. Cette règle, croyons-nous, est prudente et sage, et nous permet d'envisager sans inquiétude les soubresauts d'un marché souvent trop enclin à un optimisme exagéré suivi d'un découragement injustifié.

L'activité industrielle et financière de notre Société à laquelle se rattachent les affaires que nous qualifions plus haut de longue haleine, consiste dans l'achat et la plantation de terres reconnues propres à la culture de l'hévéa, ou l'achat de terres déjà plantées, leur entretien, leur surveillance et leur administration, enfin leur mise à point pour faire l'objet de sociétés distinctes, dont les titres seront émis par nous au moment opportun au public et patronnés à la Bourse.

Noue avons ainsi fondé les sociétés suivantes :

Cultuur Maatschappij « Waringin » ; Tjikadoe Rubber Plantage N. V. ; Tanjong Malim Rubber Companv Ltd ; Kuang Rubber Plantations (société anon.) ; Société anonyme des Plantations de Telok Dalam.

Aucune de ces sociétés, sauf la dernière, qui vient de déclarer un dividende de 12 %, n'est encore arrivée à la période de pleine production. Nous conservons néanmoins en portefeuille tout ou partie des actions formant leur capital propre, persuadés que nous sommes que le prix avantageux auquel nous avons apporté les propriétés à la Compagnie formée par nous et les soins que nous donnons à leur mise en valeur produiront, tôt ou tard, des résultats qui nous dédommageront de la perte des intérêts que nous subissons momentanément sur cette partie de notre portefeuille.

Nous avons également acquis, lorsque des occasions favorables étaient signalées, les propriétés suivantes, que nous n'avons pas encore jugé utile de transformer en sociétés :

Sungei Ular Estate, dans les États fédérés malais, qui commencera bientôt à produire du caoutchouc :

Batchee's land, qui produira bientôt également, et qui a de plus une grande valeur comme terrain à bâtir, étant situé tout près de la ville de Kuala Lumpur, qui se développe très rapidement ;

Piasa Oeloe Estate, à Sumatra, qui produit déjà du tabac et que nous plantons d'arbres à caoutchouc.

Nous nous bornons en ce moment à mettre ces propriétés en valeur, afin de pouvoir procéder à une émission, lorsque la période des dividendes s'approchera ou sera arrivée.

Il va sans dire, Messieurs, que pour pouvoir administrer convenablement les nombreuses plantations que nous possédons ou dans lesquelles nous avons de grands intérêts, pour pouvoir les surveiller et pour être tenus au courant de ce qui se passe en Malaisie, il a fallu créer de toutes pièces une organisation adéquate. Nous avons donc été amenés à fonder des agences de surveillance et de contrôle dans les Straits Settlements, à Sumatra et à Java. Ces trois agences sont placées sous la direction de MM. E.-B. Skinner, C.A. Haersrenmacher et Ad. de Ryckman ², dont la compétence est bien connue. Nous ne pouvons que rendre hommage à leur activité et à la façon dévouée dont ils surveillent nos intérêts, et il nous plaît de donner ici un témoignage de satisfaction tant à eux qu'au nombreux personnel qu'ils ont sous leurs ordres et dont les services nous sont précieux.

Le travail de contrôle et de surveillance exercé par ces Messieurs, très dispendieux pour nous, est couvert et au delà par les contributions que nous paient les sociétés qui en bénéficient. Nous exigeons, en outre, que toutes ces sociétés s'engagent à nous consigner le caoutchouc qu'elles produisent, et que nous nous chargeons de réaliser pour leur compte moyennant commission.

Voici l'énumération des sociétés qui se sont placées sous notre contrôle et administration :

```
En Malaisie: Federated Malay States Rubber Company Ltd (Société anonyme belge);
Kuala Lumpur Rubber Company Ltd;
Kuang Rubber Plantations (Société anonyme):
Tanjong Malim Rubber Company Ltd.;
Batchee's land (notre propriété);
Bujong Rubber Company Ltd:
Sungei Ular Estate (notre propriété);
Sedgeley Rubber Company Ltd;
Kinta Valley Estate;
Pondok Tanjong Estate.
À Java :
Cultuur Maatschappij « Waringin »;
Tiikadoe Rubber Plantage N. V.
À Sumatra :
Sennah Rubber Company Ltd;
Société anonyme des Plantations de Tedok Dalam ;
Piasa Oeloe Estate (notre propriété);
Tanah Besie Estate (notre propriété);
Lima Poeloe Estate (notre propriété);
Ramoenia Cultuur Maatschappij.
```

Il est à remarquer que le programme de plantation de ces différentes exploitations comporte environ 50.000 acres ou approximativement 6 millions d'arbres à caoutchouc, dont la production nous est dès à présent assurée par des contrats de consignation. Nous croyons qu'il est inutile d'ajouter que cette branche de notre activité, qui n'est

² Adalbert de Ryckman de Betz (1877-1976) : frère cadet de Fernand de Ryckman de Betz, diplomate et vice-président des Plantations de Djember. Voir encadré. Lui-même administrateur des Plantations de Djember.

qu'à ses débuts, est susceptible d'un développement appréciable et peut, avec le temps, devenir une source de revenus très conséquente.

Avant de terminer, vous nous permettrez sans doute, Messieurs, de vous dire quelques mots concernant l'avenir de l'industrie des plantations, avec laquelle le sort de votre Société est si intimement lié.

Généralement parlant, cette industrie nouvelle n'a pas donné lieu à des mécompte. L'hevea brasiliensis — l'essence qui, aujourd'hui, est utilisée presque à l'exclusion de toute autre, — s'est très bien acclimaté et s'il a, certes, dans son habitat nouveau rencontré des ennemis, tels le champignon des racines et les fourmis blanches, on a trouvé les moyens de les combattre efficacement.

Il n'y a que le renchérissement considérable de la main-d'œuvre, suite de l'ouverture quasi simultanée d'un si grand nombre d'exploitations, qui a faussé maints calculs. C'est là un facteur avec lequel il faudra dorénavant compter, mais qui, heureusement, n'atteint pas les entreprises montées avec prudence, de manière à préjudicier leurs perspectives d'avenir.

Si en effet le renchérissement de la main-d'œuvre peut se traduire par une augmentation de quelques pence par livre du prix du coût de caoutchouc de plantations, celui-ci peut toujours être produit à un prix suffisamment bas pour pouvoir défier la concurrence des gommes forestières qui, aujourd'hui encore, forment le principal aliment de l'industrie.

Nous sommes, du reste, d'avis que cette industrie a, pour longtemps encore, besoin et des gommes de plantations et des gommes forestières. Les emplois du caoutchouc ne peuvent qu'augmenter avec la baisse des prix et tant que ceux-ci n'auront pas atteint un niveau qui ne permette plus la production forestière, la marge de bénéfices pour nos espèces restera forcément considérable. Le jour où le caoutchouc des plantations aura remplacé les sortes forestières est encore éloigné et son arrivée même ne saurait compromettre la vitalité des entreprises dans lesquelles vous êtes intéressés.

Nous gardons dans l'avenir de celles-ci une confiance pleine et entière.

Ayant ainsi indiqué dans ses grandes lignes la direction que nous donnons à nos affaires, nous allons passer rapidement en revue les différents postes du bilan et du compte de profits et pertes, que nous vous proposons d'adopter.

Bénéfice sur portefeuille. — Dans ce poste, nous avons mis les bénéfices réalisés sur la vente de certaines actions, ceux provenant des émissions que nous avons faites ou auxquelles nous avons pris part, etc.

Le solde en bénéfice est de 3.714.111 fr. 26 que nous vous proposons de répartir comme suit, conformément aux statuts :

5 % à la réserve	185.705 56
5 % 1er dividende	500.000 00
15 % au conseil	454.260 85
10 % 2e dividende	1.000.000 00
Réserve, fonds de roulement prévu pour l'administration de nos propriétés en Asie	1.500.000 00
Report à nouveau	74.144 85
	3.714.111 26

Si vous approuvez cette répartition le coupon n° 1 de vos actions sera payable par 15 francs belges, à partir du 15 juin prochain.

À Anvers : à la Banque de l'Union Anversoise ; ou à son équivalent au cours du jour ;

À Paris : à la Banque de l'Union Parisienne ; À Genève : à l'Union financière de Genève.

> Anvers, le 14 juin 1911. Le conseil d'administration.

[Socfin] (Le Capitaliste, 4 janvier 1912)

La Société financière des caoutchoucs s'inscrit à 174. Les actionnaires, réunis le 29 décembre en assemblée extraordinaire, ont décidé, après avoir entendu l'exposé du conseil d'administration, de porter le capital social de 10 à 20 millions de francs par la création de 100.000 actions nouvelles de 100 fr. émises à 125 fr.

Les actionnaires auront le droit de souscrire à titre irréductible une action nouvelle pour une action ancienne et à titre irréductible un nombre d'actions illimité à prélever sur les actions qui ne seront pas souscrites éventuellement à titre irréductible.

Un syndicat garantira à 120 fr. par titre la prise ferme des titres qui ne seraient pas souscrits par les actionnaires.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE CAOUTCHOUCS (Les Annales coloniales, 3 février 1912)

La Société financière des caoutchoucs porte son capital de 10 à 20 millions de francs par l'émission de 100.000 actions nouvelles de 100 fr. (jouissance du 1er janvier 1912, émises au prix de 125 fr. belges. Les porteurs d'actions anciennes ont un droit de préférence à titre irréductible pour la souscription aux actions nouvelles, à raison d'une action nouvelle pour une ancienne. Ils ont en outre le droit de souscrire à titre réductible celles des actions nouvelles pour lesquelles le droit de souscription à titre irréductible n'aura pas été exercé à temps.

La Société financière des caoutchoucs est une sorte d'omnium de valeurs se rapportant à l'industrie et à la culture des caoutchoucs. Elle a constitué des agences de surveillance en Malaisie, pour contrôler les plantations dans lesquelles elle a des intérêts et suivre les affaires similaires, de façon à y entrer en temps opportun, et à collaborer aux entreprises qui sont susceptibles de développer leurs affaires. C'est, dans le but d'élargir cette partie de son programme que la Société financière des caoutchoucs double son capital.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS

Siège social à Anvers, 21, rue Arenberg. Service financier à Paris : à la Banque de l'union parisienne, 7, rue Chauchat. Assemblée générale ordinaire du 12 juin 1912 (Recueil des assemblées générales, 4 juillet 1912)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Ed. Bunge, président ; W. Friling, administrateur délégué ; N. Arnold, Ernest Bunge, Jules Bunge, Edm. Chenevière, W.-F. de Bois-Maclaren, M. de Lagotellerie, Aug.

de Lantsheere, C.-J. den Tex-Bondt, Ëverard Feilding, Alfred Grisar, Émile Grisar, M. S. Parry, Ch. Poirson, Herbert Wright.

Commissaires: MM. David Pieyre de Mandiargues, F. Reiss, Cl. Swolfs.

CARACTÉRISTIQUES

Société anonyme belge constituée à Anvers en 1909 pour une durée, de 30 années.

Capital: actuellement 20 millions de francs, divisé en 200.000 actions de 100 francs, inscrites à la Cote du Syndicat des banquiers, au comptant et à terme, dans lesquelles sont comprises les 100.000 actions nouvelles dont l'émission a eu lieu au mois de février 1912, au prix de 125 francs, pour réaliser l'augmentation de capital de 10 millions de francs, décidée par l'assemblée extraordinaire du 29 décembre 1911.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices nets annuels, il est prélevé :

D'abord la somme nécessaire pour constituer le fonds de réserve légal ; ensuite la somme nécessaire pour payer un dividende de 5 % sur le montant appelé des actions.

L'excédent est réparti comme suit :

15 % aux administrateurs et commissaires qui en feront la répartition entre eux comme ils le jugeront convenable et conformément à la loi, et Ce surplus aux actionnaires dans la proportion des sommes versées suivant appel du conseil d'administration.

Il peut être créé un fonds de réserve extraordinaire pour autant et dans les limites que le conseil d'administration le jugera utile aux intérêts de la société.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Conformément à l'article 36 des statuts, nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire pour soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes de notre deuxième exercice social, qui a pris fin le 31 décembre 1911.

Considérations générales

Le marché du caoutchouc et, partant, le marché des valeurs de caoutchouc a traversé pendant la période sous revue des moments difficiles.

En effet, la hausse extraordinaire qui avait été le signe distinctif de notre premier exercice a été suivie d'une baisse tout aussi extraordinaire pendant le second. Le para, après avoir touché 12 sh. 6 d. la lb. en 1910, a vu le cours de sh. 3 10 en 1911; il y a eu des fluctuations des plus violentes pendant l'année 1911, et c'est en tenant compte de ces circonstances adverses « que nous croyons pouvoir dire que les résultats de l'exercice écoulé peuvent être en définitive considérés comme satisfaisants.

Portefeuille et émissions

Vous comprendrez aisément, Messieurs, que la conduite des affaires de notre société a été rendue difficile par les événements que nous venons de mentionner.

Le développement des plantations dans lesquelles nous sommes intéressés n'a rien à voir, heureusement, avec les fluctuations des marchés de Bourses, et dans presque tous les cas, l'augmentation continue du rendement de nos propriétés — nous parlons de celles d'entre elles qui sont ou entrent en production — est venue compenser et au delà la baisse du caoutchouc.

Il n'en est pas moins vrai que la valeur de notre portefeuille a été sensiblement affectée par la baisse presque ininterrompue des marchés où se négocient les actions qui le composent. Nous ne pouvons pourtant que vous répéter ce que nous vous avons déjà exposé à ce sujet. Si nous avons le devoir de tenir compte de toute dépréciation survenue en établissant notre bilan, nous continuons néanmoins à considérer que la valeur intrinsèque d'une action de plantation de caoutchouc doit être déterminée par

l'âge des arbres plantés ou son rendement actuel capitalisé à un taux raisonnable, et non pas par la valeur que le public spéculateur lui attribue en Bourse.

Les plantations de caoutchouc bien dirigées constituent, à notre avis, un placement de premier ordre, tant par leur revenu élevé que par les chances de plus-value qu'elles offrent. Les résultats déjà acquis sont là maintenant pour le montrer, et nous ne doutons pas qu'avec le temps, le public arrivera à considérer ces valeurs comme étant surtout des valeurs de placement.

Nous nous sommes attachés, pour mettre en pratique ce que nous disions plus haut, à conserver en portefeuille des titres, de préférence ceux des sociétés appartenant à notre groupe, qui, d'après notre opinion, devront tôt ou tard, et même avec le prix du caoutchouc très bas, constituer des placements rémunérateurs.

De même que lors de l'exercice précédent, nous avons entretenu d'excellents rapports avec l'Eastern International Rubber and Produce Trust, avec lequel, ainsi que vous le savez déjà, nous avons un contrat réciproque de participations.

Notre activité au point de vue émissions a été forcément restreinte pendant l'année dernière, la situation et la tendance du marché n'étant guère favorables au développement de cette branche de notre programme social.

Nous avons néanmoins, avec la coopération de diverses sociétés amies :

- effectué la transformation de la Vereenigde Hevea Plantagen der Bila Landen en société anglaise du nom de Sennah Rubber Company, limited, au capital de 500.000 £, dont 450.000 livres émises
- créé la Compagnie des caoutchoucs de Padang, société anonyme française, au capital de 6.500.000 francs ;
 - et fondé à Rotterdam la Balata Compagnie « Suriname ».

La première de ces trois sociétés commence à entrer en production ; sa récolte mensuelle atteint aujourd'hui plus de 10.000 lbs. de caoutchouc sec, contre 1.150 lbs. à pareille époque l'année dernière, et s'augmente graduellement au fur et à mesure de la mise en exploitation de sa propriété.

La seconde, la Compagnie de Padang, est plus jeune ; le saignage ne pourra commencer avant l'an prochain, mais il résulte des rapports qui nous ont été faits que les plantations sont de tout premier ordre et promettent des résultats des plus intéressants.

Quant à la dernière, la Balata Compagnie « Suriname », elle a pu, dès ses débuts, distribuer un dividende intérimaire de 7 1/2 %, tout en faisant une provision très importante pour les réserves qui seront constituées en fin d'exercice.

Plantations

Nous continuons à administrer et développer les plantations qui sont notre propriété et qui, dans leur ensemble, nous donnent pleine et entière satisfaction.

Actuellement, la superficie totale de ces propriétés s'élève à 15.038 acres. Ces terrains sont bien situés quant à la nature du sol pour la culture de l'hévéa, ainsi qu'au point de vue des conditions d'exploitation. Au mois d'avril dernier, 1.079 1/2 acres étaient plantés et 1.352 1/2 acres préparés étaient prêts à être mis en culture. Ce dernier travail terminé — il le sera bien avant la fin de l'exercice en cours —, la superficie plantée atteindra donc 3.332 acres. Ces chiffres, qui correspondent à notre programme actuel, seront augmentés par la suite des extensions que nous prévoyons dès maintenant pour nos. plantations.

Chaque année qui s'écoule en augmente la valeur, et les bénéfices que nous espérons retirer de leur exploitation devraient être fort intéressants, quel que soit le prix du caoutchouc. Il est à remarquer, en effet, qu'il faudrait une baisse de plus de 50 % sur le cours actuel de la matière première pour que l'industrie des plantations cesse d'être rémunératrice, et il est difficile pour le moment de prévoir une baisse pareille, dont le premier résultat serait d'arrêter les exportations du caoutchouc du Brésil.

Lorsque sera arrivée l'époque de rendement intensif de nos diverses plantations, nous aurons à décider, dans chaque cas, et à l'époque convenable, si nous voulons les transformer en sociétés distinctes, avec émission publique des actions ainsi créées, ou s'il ne conviendrait pas de les conserver à titre de placement. L'état du marché nous guidera dans les décisions que nous aurons à prendre à ce moment.

Notre collègue M. S. Parry, au cours d'un voyage d'inspection qu'il vient d'accomplir en Malaisie et aux Indes néerlandaises, a visité les diverses plantations qui nous appartiennent. L'état dans lequel il a trouvé nos propriétés lui a produit la meilleure impression.

Agences

Nos agences en Malaisie nous donnent pleine satisfaction au point de vue de la surveillance et de l'administration de nos plantations. Grâce à l'expérience et aux méthodes pratiques en matière de plantation de M. E.-B. Skinner, qui gère notre agence de Kuala-Lumpur, toutes nos plantations appartenant, à cette inspection sont dans un état d'entretien parfait ; la croissance des arbres est belle, et la main-d'œuvre, bien que considérablement renchérie, n'a pas fait défaut. Il en est de même des plantations relevant des agences de M. Haggenmacher, à Medan, et de M. Ryckman, à Java. Nous tenons ici à rendre hommage aux services que ces messieurs, sous le rapport de la surveillance et de la bonne administration de nos plantations, ont rendus à votre société.

Le côté commercial que nous avons donné à nos agences de Kuala-Lumpur et de Medan est en voie de développement. À Médan, les résultats sont déjà appréciables ; cette agence, considérée comme organisation distincte, travaille avec bénéfices. Celle de Kuala-Lumpur, par contre, nous a laissé une légère perte. Elle est d'une organisation beaucoup plus compliquée, par suite de l'adjonction, sous le nom de Central Malaya Engineering and Motorworks, d'un atelier de construction et de réparation de machines, d'un garage et d'agences d'automobiles et de pneumatiques.

Le gérant, en effet, étant surchargé de travail, n'a pas réussi encore à en organiser le fonctionnement de manière à la rendre productive. Nous nous occupons de remédier à cet état de choses en déchargeant le gérant d'une besogne par trop excessive, par la distribution plus méthodique du travail entre des collaborateurs que nous nous proposons d'engager. Nous espérons que nos efforts dans cette direction seront couronnés de succès.

Faits nouveaux.

Il convient, messieurs, avant de terminer ce rapport, de mentionner ici le fait le plus saillant qui s'est produit depuis la clôture du dernier exercice.

Comme vous le savez, nous avons été amenés à augmenter nos ressources par l'émission au cours de 125 fr. de 100.000 actions nouvelles, opération financière conduite avec succès avec la coopération de la Banque de l'union parisienne. Cette opération était motivée par le développement continu de nos affaires et par le désir que nous avions de mener à bonne fin toutes nos entreprises sans avoir à transformer en sociétés distinctes [filialiser] plusieurs de nos plantations et à en émettre les actions dans le public Notre nouveau capital nous a permis de conserver et de mettre en valeur la partie la plus intéressante de notre actif : nous parlons de jeunes plantations non encore productives, dont nous espérons bientôt recueillir de grands avantages, étant donnés leur développement et leur bas prix de revient.

Nous serons à même également, grâce à ces nouveaux capitaux, de venir en aide aux sociétés dont l'augmentation de la main-d'œuvre en Malaisie est venue bouleverser les prévisions; l'aide que nous leur apporterons, tout en étant rémunératrice pour nous, leur permettra de compléter leur programme.

Pour vous permettre de vous former un jugement sur les sociétés dans lesquelles nous sommes principalement intéressés, nous vous donnons ci-après de courtes notices relatives à leur situation.

Federated Malay States Rubber Company (Société anonyme belge)

Capital. — Ordinaire: 2.100.000 fr., en 42.000 actions de 50 fr. chacune.

Privilégié : 2 millions de francs, en 10.000 actions de 200 fr. chacune, donnant droit à un dividende annuel cumulatif de 6 %. Ces actions sont échangeables dans la proportion de l'action ordinaire contre 2 actions privilégiées.

Situation. — État de Selangor, États fédérés malais.

Exercice écoulé. — Clos le 31 mai 1911 (sixième exercice). La production de l'exercice s'est élevée à 453.808 lbs. de caoutchouc.

Le solde bénéficiaire de l'exercice s'est élevé à Fr. 1 million 613.174 84, sur lequel un dividende de 60 %, soit 30 francs par action ordinaire, ayant absorbé 1.260.000 fr., a été distribué.

Exercice en cours. — Pour les onze premiers mois de l'exercice en cours, qui prend fin le 31 mai courant, la production s'est élevée à 636.735 lbs. de caoutchouc.

Un dividende semestriel intérimaire de 25 %, soit 12 fr. 50 par action, a été déclaré payable depuis le 1^{er} mai courant. Le dividende final sera fixé par l'assemblée générale, qui sera tenue en octobre prochain.

Plantations. — La superficie actuellement plantée est de 4.461 1/4 acres sur un total de 8.217 1/2 acres. Ces chiffres comprennent ceux relatifs à la propriété Sugei-Chiau, acquise par la société en février dernier.

Kuang Rubber Plantations (Société anonyme belge)

Capital. — 2 millions de francs en 40.000 actions de 50 francs chacune.

Situation. — État de Selangor. États fédérés malais.

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de cette société tenue le 31 janvier dernier, ses propriétés ont été cédées à la Kuala-Lumpur Rubber C°, limited, à des conditions qui font ressortir un produit équivalent au capital social, plus un bénéfice appréciable.

Les propriétés ainsi vendues, comprenaient 1.286 3/4 acres plantés, 220 1/4 acres préparés, 652 1/2 acres de réserve.

Kuala Lumpur Rubber Company, Limited (Société anonyme anglaise)

Capital. — 210.000 f en actions d'une livre sterling.

Situation. — État de Selangor, États fédérés malais.

Exercice écoulé. — Clos le 30 juin 1911 (cinquième exercice).

La production de l'exercice s'est élevée à 676.648 lbs. de caoutchouc, contre une estimation de 644.000 lbs.

Les bénéfices ont atteint £ 117.419 13 7, sur lesquels un dividende de 57 1/2 %, soit sh. 11 6 par action, ayant absorbé 103.500 £, a été distribué.

Exercice en cours. — Pour les dix premiers mois de l'exercice en cours, qui prend fin le 30 juin prochain, la production s'est élevée à 699.269 lbs. de caoutchouc.

Un dividende semestriel intérimaire de 30 % ou 6 sh. par action a été déclaré en mars dernier. Le dividende final sera déclaré en novembre prochain.

Plantations. — Les propriétés de Kuala-Lumpur Rubber Company, limited, en y comprenant celles acquises récemment de la Kuang Rubber Plantations, couvrent 5.987 1/2 acres, dont 4.348 acres déjà sous culture.

Tanjong Malim Rubber Company [ou Tandjong], Limited (Société anonyme anglaise)

Capital. — 500.000 £ en actions d'une livre sterling. Sur ces actions, 117.000 sont entièrement libérées et 383.000 sont libérées de sh. 12 6. Le capital actuellement versé est donc de 356.375 £.

Situation. — État de Selangor, États fédérés malais.

Exercice écoulé. — Clos le 30 juin 1911. Durant ce. premier exercice social, la Tanjong-Malim Rubber Company, limited, a récolté 44.050 lbs. de caoutchouc, contre une estimation de 25.260 lbs. Les bénéfices se sont élevés à 3.752 £ 6 10 et ont été reportés à nouveau.

Exercice en cours. — Pour les dix premiers mois de l'exercice en cours, qui prend fin le 30 juin prochain, la production s'est élevée à 106.750 lbs. de caoutchouc, tandis qu'il a été prévu 124.000 lbs. pour les douze mois de l'exercice.

Les résultats obtenus permettent de prévoir que l'ère des dividendes n'est plus éloignée.

Plantations. — La superficie plantée est de 3.472 1/2 acres ; en outre, 2.897 acres sont actuellement mis en valeur, ce qui portera la superficie plantée à 6.369 1/2 acres sur un acréage total de 20.480 1/2 acres.

Cultuur Maatschappij « Waringin » (Société anonyme hollandaise)

Capital. — Autorisé 500.000 fl. en 20.000 actions de 25 fl. chacune ; émis, 430.000 fl. en 17.200 actions de 25 fl. chacune.

Situation. —- Île de Java.

Exercice en cours. — Pour les onze premiers mois de l'exercice en cours (3e exercice), qui prend fin le 31 mai courant, la production s'est élevée à 23.630 lbs. de caoutchouc et à 289 2 piculs de café.

Les résultats de cet exercice seront présentés à l'assemblée générale qui sera tenue au plus tard en janvier prochain.

Prochain exercice. — La production de caoutchouc prévue est de 60.927 lbs., celle de café est de 1.800 piculs.

Plantations. — La superficie actuellement plantée de. caoutchouc est de 518 bouws (907 acres); en outre, 80 bouws (140 acres) seront mis sous culture cette année.

On peut prévoir que la société entrera dans la période des dividendes dès l'année prochaine.

Tjikadoe Rubber Plantage (Société anonyme hollandaise)

Capital. — Autorisé, un million de florins, en 40.000 actions de 25 fl. chacune; émis, 650.000 fl. en 26.000 actions de 25 fl. chacune.

Situation. — Île de Java.

Exercice en cours. — Pour les onze premiers de l'exercice en cours (5e exercice), qui prend fin le 31 mai courant, la production s'est élevée à 24.083 lbs. de caoutchouc, contre une prévision de 17.571 lbs. pour toute l'année.

Plantations. — La superficie totale des plantations est de 703 bouws ou 1.230 acres, dont environ 100 bouws ou 175 acres sont plantés de ficus interplantés d'hévéas. La superficie totale des propriétés est de 1.278 acres environ.

On peut prévoir que cette société est sur le point d'entrer dans l'ère des dividendes.

Sennah Rubber Company, Limited. (Société anonyme anglaise)

Capital. — 1° Émis, 450.000 £ nominal en actions d'une liv. st., dont 250.000 entièrement libérées et 200.000 libérées de 10 sh. ; 2° en réserve, 50.000 £ en actions d'1 liv. st., encore à la souche.

Situation. — Côte orientale de l'île de Sumatra.

Exercice en cours. — Cet exercice, qui est le premier de la société, prendra fin le 30 juin prochain et comprend 17 mois.

Pour les quinze premiers mois, la production s'est élevée à 76.916 lbs. de caoutchouc. Les prévisions pour les dix-sept mois de l'exercice sont de 90.000 lbs. La production des derniers mois est supérieure à 10.000 lbs. par mois, de sorte que l'on peut prévoir que les prévisions seront facilement atteintes, sinon dépassées.

Plantations. — La superficie totale des propriétés est de 10.500 acres, sur lesquels 5.595 acres étaient plantés au 31 décembre dernier; la direction sur place prévoit qu'au 30 juin prochain la superficie sera portée à 7.000 acres.

Société anonyme des plantations de Telok-Dalam (Société anonyme belge).

Capital. — 1° Actions : 1.750.000 fr. nominal en 17.500 actions de 100 fr., dont 15.000 entièrement libérées et 2.500 libérées de 10 % ; 2° obligations : 500.000 fr. Ces obligations sont au taux annuel de 6 % et sont échangeables au pair, titre pour titre, contre des actions.

Situation. — Côte orientale de l'île de Sumatra.

Exercice écoulé. — Clos le 31 décembre 1911 ; au cours de cet exercice, qui est le deuxième de la société, 15.722 kg, soit 34.706 lbs. de caoutchouc, ont été produits et 151.040 kg de café, soit 2.410 1/2 piculs.

Les bénéfices se sont élevés à 131.223 fr., sur lesquels le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires, le 13 juin prochain, de distribuer un dividende sur la base de 8 % par an aux actions entièrement libérées. Cette distribution absorberait 103.250 fr. et permettrait de reporter à nouveau fr. 14.988 73, contre fr. 3.538 66 l'an passé.

Exercice en cours. — Pour les quatre premiers mois de l'exercice en cours, qui prendra fin le 31 décembre prochain, la production de caoutchouc s'est élevée à 16.186 lbs., contre 7.803 lbs. pour la période correspondante de l'an passé ; celle de café à 42.169 kg, contre 42.000 kg l'an passé.

Les prévisions de récolte pour tout l'exercice sont établies à 84.000 lbs. de caoutchouc et à 125.000 kg de café.

Plantations. — La superficie totale des propriétés est de 7.822 acres, sur lesquels 2.070 acres étaient plantés au 31 décembre dernier d'hévéas interplantés de caféiers. Au cours de cette année, 130 acres seront plantés, ce qui portera la superficie sous culture à 2.200 acres et achèvera le programme actuel.

Compagnie des caoutchoucs de Padang

(Société anonyme française)

Capital. — 6.500.000 fr., divisé en 65.000 actions de 100 francs entièrement versés. Exercice en cours. — Durant l'exercice en cours, qui prendra fin le 30 novembre prochain et qui est le premier exercice de la Compagnie, les travaux effectués consistent dans la mise en valeur d'une partie des terrains qui lui appartiennent.

Propriétés et plantations. — Les deux concessions de Lima Poeloe et de Tanah Besie, qui appartiennent à la Compagnie des caoutchoucs de Padang, ont une superficie totale de 19.972 acres, la première couvrant 16.572 acres, la seconde 3.400.

De cette superficie totale, l'acréage suivant se trouvait planté au 31 décembre 1911 (en acres) :

Année de plantation	Lima Poeloe	Tanah Besie	Total
1910	702 8	1.450	2.152 8
1911	554 3	590	1.144 3
Totaux	1.257 1	2.040	3.297 1

En outre, au 31 décembre dernier, 369 acres se trouvaient être entièrement préparés et ont été plantés au cours de janvier 1912.

La mise en valeur des propriétés continue actuellement, de sorte que l'on peut prévoir qu'à la clôture des comptes, au 30 novembre prochain, l'acréage planté montrera un nouveau progrès. Le programme de la société comporte la plantation d'un acréage total de 6.200 acres.

Les derniers rapports reçus des plantations sont très satisfaisants, aussi bien en ce qui concerne la qualité des terrains que la croissance régulière des arbres.

* * *

Cette revue rapide des principales sociétés dans lesquelles nous sommes intéressés permet de se rendre compte des progrès réalisés au cours de l'année dernière et de ceux que leur direction est fondée à prévoir pour le prochain exercice.

Nous passerons maintenant en revue les divers postes du bilan et du compte de profits et pertes.

BII AN

ACTIF

Portefeuille. — Ce poste représente la valeur de notre portefeuille à la clôture du bilan. Comme l'année dernière, nous avons réduit au niveau des cours du 31 décembre la valeur d'inventaire de ceux de nos titres qui figuraient à des prix supérieurs.

Par contre, nous avons laissé figurer au prix d'achat tous ceux de nos titres dont le cours au 31 décembre 1911 était supérieur audit achat.

Nous ne doutons pas que vous approuviez cette politique prudente.

Propriétés et plantations. — Ce poste comprend les dépenses que nous avons effectuées à ce jour sur nos diverses propriétés en Asie.

Caisses et banques. — Cette somme est le total des espèces que nous avions au 31 décembre 1911 dans nos caisses et en compte courant en banque, tant en Europe qu'en Asie.

Débiteurs divers. — Dans ce chiffre sont comprises les avances de fonds que nous avions effectuées pour le compte des différentes sociétés placées sous notre contrôle lors de l'achat du matériel et des fournitures qui leur étaient destinés.

Avances hypothécaires. — Ce poste concerne les avances de fonds que nous avons consenties sur des plantations de caoutchouc en Asie.

Immeubles, installations et matériel. — Sous ce compte sont groupées les différentes dépenses effectuées à ce jour pour la construction des immeubles et l'installation de nos trois agences des États fédérés malais, de Sumatra et de Java, ainsi que de la Central Malaya Engineering and Motorworks. Dans ce compte figurent, en outre, le coût des installations mécaniques et l'approvisionnement de cette dernière.

Frais de premier établissement. — Ce compte ne figure plus que pour mémoire.

Cautionnements. — Ce compte représente la valeur des dépôts de garantie de vos administrateurs et commissaires, il a sa contrepartie au passif du bilan sous le compte « déposants ».

PASSIF

Capital. — Le capital social au 31 décembre 1911 reste inchangé à 10 millions de francs, divisé en 100.000 actions de 100 fr. chacune.

Réserve légale. — Ce poste comprend le chiffre de la réserve légale constituée sur les bénéfices de l'an passé.

Créditeurs divers. — Ce compte comprend presque uniquement des avances de fonds que nous avaient consenties nos banquiers et qui, depuis, ont été entièrement remboursées par suite de l'augmentation de notre capital.

Dividendes non encaissés. — Sous ce compte est compris le montant de 1.498 coupons n° 1 de nos actions non encore présentés au paiement.

Prévisions pour patentes et impôts. — Cette somme comprend l'estimation des contributions qui devront être payées aux fiscs belge et français.

Déposants. — Ce compte est la contre-valeur du compte « cautionnements » qui figure à l'actif du bilan.

PROFITS ET PERTES

Au crédit, de ce compte, nous trouvons d'abord le report à nouveau de l'exercice 1909-1910, qui s'élève à fr. 1 million 574.144 85. Cette somme comprend celle de 1.500.000 francs, montant de la réserve spéciale que nous avions constituée l'an passé avec les bénéfices non distribués. Au moment de la clôture du précédent bilan, nous avions cru devoir, en effet, vous proposer d'effectuer ce prélèvement en vue de la création d'un fonds de roulement destiné à l'entretien de nos plantations.

Ce poste était considéré par nous comme nécessaire, car la situation financière de notre société à ce moment paraissait insuffisante pour mener à bien toutes nos entreprises. Cette situation ayant été sensiblement modifiée par suite de l'augmentation de notre capital, nous avons disposé de ce poste tel qu'il est dit ci-après.

Au crédit du compte de profits et pertes, nous trouvons, en outre, la somme de fr. 1.446.100 59, qui représente les intérêts et dividendes que nous avons encaissés cette année, ainsi que les bénéfices que nous avons réalisés sur ventes de titres, participations et commissions diverses.

Au Débit., nous trouvons :

- 1. Les frais généraux, qui s'élèvent à fr. 161.448 99
- 2. Les frais de commissions et changes pour 1.467 48
- 3. La moins-value du portefeuille, au sujet de laquelle nous nous sommes expliqués sous le titre « portefeuille », soit 995.862 53
- 4. Les charges de patente en Belgique et d'impôts en France, estimés à 142.500
 - 5. Le solde du compte profits et pertes au 31 décembre 1911, soit 1.718.866 44 que nous vous proposons de répartir comme suit, conformément aux statuts : Solde du compte profits et pertes 1.718.866 44
 - 5 % réserve légale sur fr. 144.721 59 afférent à l'exercice 1911 7.236 05 1.711.630 39

Premier dividende, 5 %: 500.000 00

15 %, tantièmes statutaires

Deuxième dividende, 2 1/2 % : 250.000.

750.000 00

Report à nouveau 1911, à titre de réserve extraordinaire 961.630 39

Si vous approuvez cette répartition, le coupon n° 2 de vos actions sera mis en paiement à partir du 15 juin prochain par francs belges 7 50 :

À Anvers, à la Banque de l'Union anversoise.

ou valeur au cours du jour :

À Paris : à la Banque de l'Union parisienne;

À Genève, à l'Union financière de Genève.

Le conseil d'administration.

Anvers, le 10 mai 1912.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1911 (en fr.)

ACTIF	
Portefeuille : 10.278.190 17	
A déduire moins-value : 995.862 53	9.282.327 64
Propriétés et. plantations	2.844.402 89
Caisses et banques	775.062 25
Débiteurs divers	707.485 90
Avances hypothécaires	856.76169
Immeubles, installations et matériel des agences	778.079 72
Frais de premier établissement	1 00
Cautionnements	430.000 00
	<u>15.674.121 09</u>
PASSIF	

Capital	10.000.000 00
Réserve légale	185.705 56
Créditeurs divers	3.174.579 09
Dividendes non encaissés	22.470 00
Prévisions pour patente et impôts	142.500. 00
Déposants	430.000 00
Profits et pertes	1.718.866 44
	<u>15.674.121 09</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1911

DÉBIT	
Frais généraux	161.448 99
Commissions et changes	1.467 48
Moins-value du portefeuille	995.862 53
Prévision pour patente et impôts	142.500 00
Solde du compte profits et pertes au 31 décembre 1911	1.718.866 44
	<u>3.020.145 44</u>
CRÉDIT	
Report à nouveau 1910	1.574.144 85
Dividendes, participations, commissions et intérêts	1.446.000 59
	<u>3.020.145 44</u>

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Messieurs,

Conformément à la loi et à l'article 29 des statuts de votre société, nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous nous avez confié.

Nous avons procédé à la vérification du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés à la date du 31 décembre 1911.

Nous avons constaté la concordance des comptes présentés avec les. écritures sociales.

Nos vérifications ont également porté sur le portefeuille, les cautionnements statutaires et les prêts et avances ; nous avons trouvé le tout en concordance avec les énonciations du bilan.

Nous vous proposons donc d'adopter le bilan, le compte de profits et pertes et la répartition des bénéfices tels qu'ils vous sont soumis par le conseil d'administration.

Anvers, le 14 mai 1912.

Signé: David PIEYRE DE MANDIARGUES,

F. REISS, Cl. SWOLFS.

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1911 tels qu'ils étaient présentés, ainsi que la répartition des bénéfices proposée par le conseil d'administration.

En conséquence, le dividende a été fixé à 7 fr. 50 et rendu payable à partir du 15 juin 1912.

DISSOLUTIONS (La Cote de la Bourse et de la banque, 6 novembre 1912)

M. V. Vereenigde Plantagen der Bila Landen. — Répartition. — Une répartition finale de 6 florins 15 cents, par action de 109 florins, est mise en paiement, à Anvers, au bureau de la Société financière des caoutchoucs, et à Amsterdam, chez MM. Bunge et Cie. — *Petites Affiches*, 1er novembre 1912.

(Le Capitaliste, 8 mai 1913)

La Société financière des caoutchoucs poursuit le programme qu'elle s'était tracé dès le début et qu'après le doublement de son capital, elle a pu étendre encore. Les résultats obtenus permettront la distribution d'un dividende de 7 1/2 % pour l'exercice 1912.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DES CAOUTCHOUCS Assemblée générale du 11 juin 1913 (L'Information financière, économique et politique, 13 juin 1913)

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

Messieurs.

Conformément à l'article 36 des statuts, nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire pour soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes de notre troisième exercice social qui a pris fin le 31 décembre 1912.

Considérations générales. — Au cours de la période que couvre cet exercice, le marché de la matière première a été relativement plus stable que durant l'année précédente. En effet, les prix en 1912 du caoutchouc de plantation first latex, ont oscillé entre 4/1 1/2 et 5/9 la lb. contre 4/5 et 7/5 en 1911, soit en francs par kilo, entre 11,40 et 15,88 en 1912, contre 12,20 et 20,50 en 1911. Quoique la production mondiale en 1912 (évaluée à 100.000 tonnes) ait augmenté sensiblement par rapport à 1911, néanmoins la consommation a suivi ce mouvement et absorbé les quantités produites.

Dans cette production, l'appoint du caoutchouc de plantation est estimé à 28.500 tonnes, alors qu'en 1911, il n'atteignait que 14.200 tonnes.

En ce qui concerne l'année 1913, on prévoit que les plantations produiront de 40.000 à 50 000 tonnes. Il est difficile d'établir des prévisions sur la consommation et la production mondiales de caoutchouc, mais on estime généralement que, malgré l'augmentation de la production des plantations asiatiques, la consommation sera telle qu'elle pourra absorber la production. Si, au cours de la période qui s'est écoulée depuis

la clôture de nos comptes, il y a eu accumulation de stocks et partant une baisse appréciable qui a ramené, à un certain moment, le cours du caoutchouc de plantation 1er choix à 3/- la lb., il est à présumer que certains faits de nature exceptionnelle en sont la cause principale. Nous voulons parler des événements politiques dont l'Europe est le théâtre ; de la tension monétaire qui en est une des conséquences ; de la grève d'Akron, grand centre industriel caoutchoutier aux États-Unis ; d'une cessation de paiements retentissante dans la branche et d'autres faits encore dont il est permis de considérer l'influence comme n'étant que passagère.

Toutefois, même aux cours actuels dont le niveau modeste, soit dit entre parenthèses, paraît devoir ouvrir de nouveaux débouchés à l'article, l'avenir de l'industrie des plantations reste assuré. Ces cours sont prévus dans les calculs relatifs à toute entreprise bien comprise et leur arrivée n'en entame point la vitalité.

Si nous considérons maintenant le situation des entreprises de plantations placées sous notre contrôle et dont nous possédons en portefeuille un chiffre important d'actions, il nous est agréable de constater ici qu'elle est entièrement satisfaisante.

Ainsi que notre directeur, M. Maus, au cours de son dernier voyage d'inspection aux Indes Néerlandaises et en Malaisie s'en est rendu compte, les diverses plantations de notre groupe se présentent très bien dans leur ensemble. En général, les jeunes plantations se développent rapidement et ont un aspect vigoureux.

Nous pouvons, dans ces conditions, envisager l'avenir de nos entreprises avec confiance.

Participations et opérations financières. — Nous avons exercé notre activité en prenant part à un certain nombre d'opérations financières. C'est ainsi qu'au début de 1912, nous avons garanti l'émission des nouvelles actions de la Tjikadoe Rubber Plantage.

Nous avons pris une participation importante dans l'émission des nouvelles actions de la Société anonyme des Plantations de Telok Dalam.

Lorsque la Kuala Lumpur Rubber Co Ltd a acquis les propriétés de la Kuang Rubber Plantations, nous avons souscrit, contre espères, les actions émises par la Kuala Lumpur Rubber Co Ltd., eu vue de l'achat et du développement de ces nouvelles plantations.

Nous avons pris une participation dans le syndicat d'introduction à la Bourse de Paris des actions de cette dernière société.

Nous nous sommes intéressés à l'introduction t officieuse sur le marché de Bruxelles des actions de la Sennah Rubber C° Ltd.

Nous avons participé dans le syndicat de garantie des obligations de la Medini Rubber Maatschappij.

Nous avons souscrit les obligations créées par la Pertang Rubber Estates Ltd., société dont le siège et les plantations sont en Malaisie et qui s'est placée sous notre contrôle.

De manière à utiliser avantageusement nos disponibilités, nous nous sommes intéressés, pour des périodes déterminées et courtes, dans des opérations financières autres que celles ayant trait à des plantations de caoutchouc. Ces opérations, bien garanties, nous assurent temporairement des revenus relativement élevés.

Un autre emploi non moins intéressant de nos disponibilités nous est offert par les reports en Bourse et avances de fonds contre titres.

Nouvelles Sociétés. — Pour assurer au programme de développement et de mise en valeur de chacune des plantations nous appartenant, une exécution aussi rapide et économique que possible et des moyens financiers appropriés, nous avons décidé d'apporter chacune d'elles à une société séparée.

C'est dans ces conditions que nous avons fait apport à la Kuang Rubber Plantations de notre plantation de Sungei Ular, située dans la province de Kedah, États fédérés malais.

Dans le même ordre d'idées, nous avons constitué la Piassa Oeloe Rubber C° Ltd, et avons apporté à cette société notre plantation de même nom, située à Sumatra.

Depuis la clôture de l'exercice 1912, nous avons également mis en société notre plantation de Bungsar, proche de la ville de Kuala Lumpur, sous le nom de Bungsar Estates and Development C°. Ltd.

Depuis cette même date, nous avons créé une nouvelle entreprise : la Soeka Djadi Estates, Ltd., dont le programme est la culture des palmiers *elaeis guieneensis* avec culture intercalaire de caféiers Robusta.

Les concessions de cette Société sont situées à Sumatra et lui ont été cédées, par notre entremise, par la Société anonyme des Plantations de Telok Dalam. Nous avons souscrit une part importante du capital.

Nouvelles propositions. — En dehors des entreprises de notre groupe, nous avons eu à étudier de nombreuses propositions d'affaires de plantations, mais n'en avons retenu qu'un nombre extrêmement restreint; à part la prise ferme par nous des obligations de la Pertang Rubber Estates C° Ltd, et d'une partie des obligations de la Medini Rubber Maatschappij (cette dernière affaire nous a été proposée par l'Eastern International Rubber and Produce Trust Ltd), nos services techniques n'ont pris en considération que deux petites plantations : celles de Rawang et de Khia Peng.

La première a été acquise par la Kuala Lumpur Rubber C° Ltd, et la seconde par la Federated Malay States Rubber C° Ltd.

Toutes les autres propositions qui nous ont été soumises ont dû être rejetées, soit en présence des exigences des propriétaires, soit par suite de la mauvaise qualité des terrains au point de vue de la culture de l'hévéa, ou encore du trop jeune âge des plantations existantes.

Consignations. — L'augmentation de la production des différentes sociétés qui nous confient leurs produits pour la vente en Europe, se traduit pour nous par un développement correspondant de la quantité de caoutchouc dont la consignation nous est confiée, développement qui suivra au cours des exercices suivants, l'exercice 1912, nous avons eu ainsi à réaliser, pour le compte de diverses sociétés, un total 933 659 kilogrammes de caoutchouc et les commissions, que nous avons encaissées de ce chef, nous ont laissé un bénéfice déjà intéressant

Agences. — Comme les années précédentes, nous avons été entièrement satisfaits du fonctionnement de nos agences en ce qui touche l'administration et le contrôle techniques et financiers des différentes plantations dont la gestion leur est confiée.

- a) Java. Étant donné que nos intérêts à Java sont limités aux plantations de la Tjikadoe Rubber Plantage et de la Cultuur Maatschappij Waringin qui ne justifient pas à elles seules l'existence d'une agence spéciale, nous avons décidé de supprimer l'organisme que nous avions dans cette île, confiant toutefois comme par le passé à M. de Ryckman, directeur de la plantation de la Tjikadoe Rubber Plantage, l'inspection de la Cultuur Maatschappij Waringin.
- b) États fédérés malais. L'extension continue des affaires de l'agence des États fédérés malais nous a fait procéder à un développement ultérieur de son organisation ; la direction en reste confiée à MM. E.-B. Skinner et R. M. Skinner, mais il leur a été adjoint, à la direction, M. E. W. King, directeur jusqu'alors d'une des divisions de la Federated Malay States Rubber C° Ltd. Cette mesure donnera, nous en sommes persuadés, entière satisfaction aux sociétés contrôlées par notre agence. M. E. W. King a été, en effet, formé comme planteur par M. E.-B. Skinner qui, lui-même, l'a proposé pour ce nouveau poste.

Entreprenant la réalisation des mesures que nous vous annoncions dans notre précédent rapport pour organiser le fonctionnement, de cette agence de manière à la rendre productive, nous avons décidé d'en détacher complètement les services de la Central Malaya Engineering and Motor Works, confiant l'étude et, éventuellement, la direction de cette entreprise à une personnalité qui, pour ses qualités commerciales, nous avait été spécialement recommandée.

Les conséquences financières de ces nouvelles dispositions que nous estimons devoir être favorables, aussi bien en ce qui concerne l'agence des États fédérés malais que la Central Malaya Engineering and Motor Works, ne pourront se manifester que progressivement. D'autre part, comme ces mesures n'ont été prises qu'au cours de cette année, l'exercice écoulé n'a pu en bénéficier et ces deux organismes ont laissé en 1912, comme l'année précédente, une légère perte.

c) Sumatra. — Notre agence de Sumatra, placée sous la direction de M. C. A. Haggenmacher a vu également le chiffre de ses affaires augmenter et, cette année, plusieurs sociétés étrangères à notre groupe se sont placées sous son contrôle technique et financier; c'est la meilleure appréciation des services qu'elle rend.

En sus du personnel de nos agences, affecté aux inspections des plantations, nous avons organisé un laboratoire de chimie où nous occupons les services de deux techniciens : un chimiste pour l'étude du traitement et de la fabrication du caoutchouc, et un agronome pour l'étude des engrais appropriés à l'hévéa et autres cultures.

Nous avons organisé, en outre, un service d inspection sanitaire, confié à un spécialiste.

Ces différents services sont rattachés à l'agence des États fédérés malais ; moyennant une légère redevance, leur concours est assuré à toutes les plantations dont la gestion nous est confiée, qu'elles soient situées aux États fédérés malais, à Sumatra ou à Java.

Voici le relevé, sous forme de tableau, des différentes plantations, placées sous notre contrôle (Acres) :

I. — Agence des États fédérés malais

a) Plantations du groupe :
Kuala Lumpur Rubber Co Ltd 5.000
F. M. S. Ruübber Co Ltd 5.000
Tanjong Malim Rubber Co Ltd 6.800
Kuang Rubber Plantations 2.050
Bungsar Estates and Development Co Limited 1.700
Pertang Rubber Estates Ltd 1.250
2.495

b) Plantations étrangères :
 Kinta Valley 960
 Pondok Tanjong 535
 Sedgeley Rubber Co Ltd 1;000
 2.495

II. — Agence de Sumatra

a) Plantations du groupe :
Sennah Rubber Co Ltd 7.400
Société anonyme des Plantations de Telok Dalam 2.300
Compagnie dés Caoutchoucs de Padang 7.000
Piassa Oeloe Rubber Co Ltd 3.000
Soeka Djadi Estates Ltd 1.500
Ramoenia Cultuur Maatschappij 4.000
25.200

b) Plantations étrangères :

Rotterdam Deli Hevea Ltd 1.800 Langsar Sumatra Rubber Maatschappij 1.925 Bajan Sumatra Rubber Maatschappij 875 4.600

III. — Java

a) Plantations du groupe :Tjikadoe Rubber Plantage N. V. 1.170Cultuur Maatschappij « Waringin » 9002.700

Nous contrôlons donc ainsi un ancrage qui se montera cette année à 56.000 acres entièrement plantés. De ce total, 50.000 acres environ appartiennent aux sociétés de notre groupe.

Pour vous permettre de vous former un jugement sur les sociétés dans lesquelles nous sommes principalement intéressés, nous publions ci-après, en annexe, de courtes notices relatives à chacune d'elles. Nous joignons à ces renseignements un tableau synoptique des derniers dividendes et intérêts obligataires déclarés ou payés par ces sociétés ainsi qu'une carte de la Malaisie indiquant l'emplacement des différentes plantations que nous inspectons.

Conseil d'administration:

MM. Ernesto A. Bunge et M. S. Parry, pour des raisons de santé et de convenance personnelle, ont demandé à être déchargés de leurs fonctions d'administrateurs de votre Société. En présence de leur décision formelle, nous avons dû, tout en la regrettant vivement, accepter leur démission.

Nous avons, par contre, appelé à siéger parmi nous M. Walter Blaess dont l'activité et les connaissances en affaires nous seront particulièrement utiles. Nous soumettons sa nomination à votre approbation.

Nous passons maintenant à l'examen du bilan et du compte de profits et pertes de l'exercice 1912.

.....

Commissaires aux comptes :

David Pieyre de Mandiarques, Reiss, Cl. Swolfs.

Annuaire Desfossés 1917, p. 879:

Conseil d'administration : MM. Ed. Bunge, Willy Friling, N. Arnold, W. Blaes, J. C. Bunge ; E. Chenevière, M. de Lagotellerie, A. de Lantshere, E. Feidling, Émile Grisar, Alfred Grisar, W. F. de Bois Maclaren, Charles Poirson, C.-J den Tex Bondt, Herbert Wright.

rigitt.

Financière des Caoutchoucs (Le Journal des finances, 17 novembre 1917)

Marché très animé sur ce titre, qui progresse jusqu'à 274, et a été pendant toute la guinzaine le « leader » du groupe.

Les résultats acquis par cette société et ses filiales seraient, d'après certaines indications de source très sérieuse, encore très supérieurs aux estimations jusqu'ici énoncées.

Donc, il faut prévoir encore une très forte hausse malgré les efforts des baissiers vendeurs de primes.

Les banquiers qui contrôlent une affaire ont en effet pour habitude, afin de se faire de bonnes petites rentes, de vendre des primes sur les titres de ces sociétés. Comme ils ont en mains la direction du marché, ils font assez facilement la hausse ou la baisse par leurs agissements, selon leurs intérêts particuliers. Quand ils ont vendu beaucoup de primes, ils ne tiennent pas à ce que l'on monte. Naturellement.

Or. la maison de coulisse [Rivaud] qui détient la plus gros paquet de titres de la Financière des Caoutchoucs — on parle d'une quinzaine de mille — est grosse vendeuse de primes à échéance fin courant. Or, la valeur monte. Les coulissiers qui font son marché ont beau peser de tous leurs efforts, impossible de casser les cours. Ils ont alors passé la main à un confrère — nous allions écrire à un compère — qui travaille dans le groupe à leur place afin qu'on n'évente pas la mèche. Mais la malice est cousue de fil blanc et n'arrêtera pas un mouvement tout à fait justifié.

Marché de Paris (*La Journée industrielle*, 12 décembre 1918)

FINANCIÈRE. — La Financière des Caoutchoucs a été fort activement traitée en cours de séance et son cours s'est établi en progrès à 266. Il est vraisemblable que l'autorisation donnée par le gouvernement américain en vue de l'Importation d'un tonnage supplémentaire de caoutchouc ne peut qu'influencer favorablement l'allure des valeurs intéressées et plus particulièrement encore les trusts. Après bourse quelqueréalisations.

(Le Journal des finances, 15 mars 1919)

La Financière des Caoutchoucs clôture à 289 contre 307. D'importantes déclarations ont été faites depuis que nous avons eu à parler de cette société. Disons de suite qu'elles ont produit une telle émotion qu'un groupe important d'actionnaires français a l'intention de demander à l'assemblée un changement radical dans la ligne de conduite que le conseil a suivie jusqu'ici. Ceci dit, reprenons les chiffres publiés : l'exercice 1914 s'est soldé par une perte de 80.433 francs ; l'exercice 1915 a, par contre, laissé un bénéfice de 701.533 francs, l'exercice 1916 de 1.274.615 francs et l'exercice 1917 de 2.308.000 francs. Il ne sera naturellement rien proposé pour les exercices 1914 et 1915 ; pour 1916, le dividende sera de 5 % ou 5 francs, pour 1917 de 8 % ou 8 francs. L'évaluation du portefeuille est faite à des prix extrêmement bas, ce qui explique que les bénéfices accusés soient relativement très faibles. Il est à remarquer que le portefeuille qui était porté au bilan de fin 1914 pour 10.800.272 francs ne figure plus à fin 1917 que pour 13.565.010 francs et cependant, les cours actuels des valeurs de caoutchouc sont notablement supérieurs à ceux de fin 1914. qui furent incontestablement les plus bas qu'elles aient jamais enregistrés.

Nous apprenons au moment de mettre sous presse que le groupe français a obtenu la majorité.

Suite:

1919 : la banque Rivaud, le planteur belge Adrien Hallet et la Banque industrielle de Chine remplacent Bunge au capital de la Socfin.

Bunge et ses associés fondent alors la Société internationale de plantation et de finance (SIPEF) qui deviendra l'actionnaire de référence de la SICAF en Indochine.